



l'écho du tri

édito

*Nouvelle rentrée...
nouvelles résolutions !*

*La période de septembre est en effet
toujours propice aux engagements.
Alors pourquoi ne pas inclure dans
notre liste des bonnes résolutions,
quelques gestes pour l'environnement.
Des gestes simples et efficaces.
Des gestes simples et durables.*

*L'analyse très fine et détaillée du contenu
de nos poubelles, réalisée depuis près
d'un an sur le Grand Nancy avec l'appui
d'un bureau d'études indépendant,
démontre que nous avons encore
de belles marges de progrès à réaliser :
plus de 50 % du contenu de notre
poubelle d'ordures ménagères
n'a rien à y faire !*

*Il est donc temps d'aller plus loin
dans notre engagement en mettant
nos poubelles au régime car cette perte
de poids constituerait de réels gains
écologiques et économiques.
Alors comment passer de 293 kg par
habitant et par an à seulement 143 ?
Par un geste simple et efficace :
le tri des déchets verts en déchetterie
ou en composteur et par un geste simple
et durable : le tri de tous les emballages,
de tous les papiers et de toutes
les bouteilles en verre.*

Trier n'est pas plus difficile que jeter.

sommaire :

| | | |
|--------------------|-------|--------------|
| Focus | _____ | p.2-3 |
| Compost'mag | _____ | p.4-5 |
| Brèves | _____ | p.6 |

actualité

Fermeture de la déchetterie de Vandoeuvre

Les 9 déchetteries collectent près de 30% de nos déchets et celle de Vandoeuvre est la seconde plus importante du Grand Nancy.

Cette déchetterie connaît donc une forte fréquentation avec un nombre insuffisant de bennes dû à l'exiguïté du site. Un projet de rénovation complète de la déchetterie a été élaborée et présentée en réunion publique en 2010.

Les améliorations apportées seront nombreuses et couvrent les domaines technique, environnemental et de développement durable. Le traitement du bruit sera assuré par des couvertures acoustiques au-dessus des bennes et grâce à un écran anti-bruit en périphérie.

Par ailleurs, les circulations seront sécurisées par des accès voitures et poids lourds différenciés. La végétalisation du site sera un élément important du nouvel environnement de la déchetterie avec des arbres d'alignement, des massifs boisés, des espaces verts de voirie et la couverture végétalisée du local d'agent d'accueil et du local des déchets toxiques. Enfin, l'éclairage basse consommation et les 300 m² de panneaux photovoltaïques seront autant de sources d'économie d'énergie.

**Mais la patience est de rigueur pour ce chantier de près de 10 mois.
Rendez-vous pour une réouverture été 2012.**





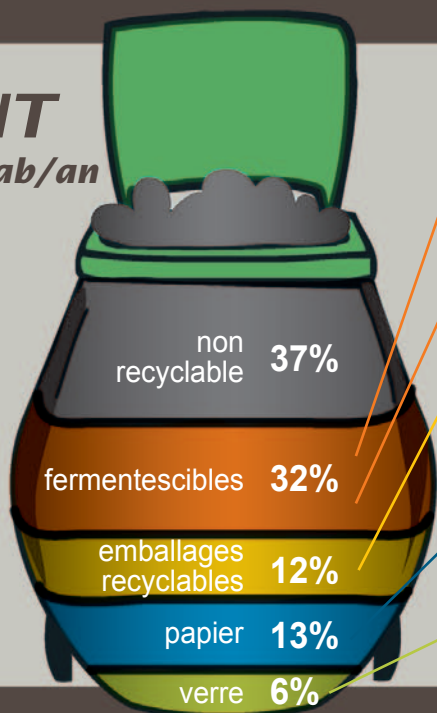
Quand les poubelles racontent nos gestes de tri...

Une étude portant sur l'analyse du contenu de nos poubelles a été commandée par le Grand Nancy à un bureau d'études indépendant. Trois campagnes d'analyse successives ont eu lieu, entre automne 2010 et printemps 2011. Cette étude permet de mieux connaître les types et proportions de déchets afin d'améliorer nos gestes de tri. Elle permet également d'examiner plus finement les déchets dont nous pourrions diminuer la production.

LES ORDURES MÉNAGÈRES...

sont triées à la main selon 13 principales catégories et chaque prélèvement fait l'objet d'une pesée. La synthèse de cette analyse permet de représenter les 5 familles de déchets produits par les Grands nancéiens en dressant une sorte de portrait-robot de notre poubelle.

AVANT
293 kg/hab/an



Déchets de jardin

en déchetterie ou en composteur (si équipé)

Déchets de cuisine

en composteur (si équipé)

Emballages

carton, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques dans les écosacs, écobacs, conteneurs semi-enterrés

Papier

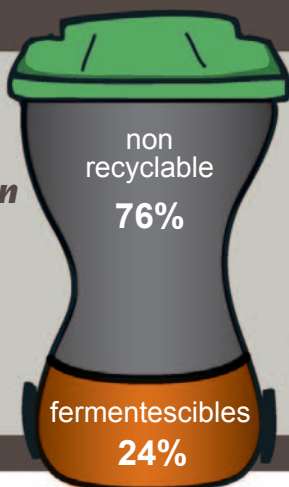
point d'apport volontaire

Verre

point d'apport volontaire



APRÈS
143 kg/hab/an



En mettant au « régime de l'environnement » nos poubelles, on peut leur donner une nouvelle silhouette !

Ce résultat peut être obtenu avec 1 geste :
TRIER SES DÉCHETS

! Veiller à ne pas jeter de déchets alimentaires non consommés, qu'il s'agisse de fruits ou légumes, de plats cuisinés non terminés, de produits frais non ouverts... toutes formes de gaspillage alimentaire (qui peut représenter plus de 20% du contenu de notre poubelle).

au crible et à la loupe...

La méthode est basée sur un principe d'échantillonnage d'habitats représentatifs du Grand Nancy : maisons individuelles, petits immeubles et grands collectifs sur une base de collecte de 250 kg d'ordures ménagères et 35 kg d'écosacs et écobacs pour les déchets recyclables. Les résultats de l'étude sont donc le reflet de nos pratiques quotidiennes.



LES DÉCHETS RECYCLABLES...

sont triés à la main également selon 5 principales catégories correspondant aux déchets que nous devons trier et déposer dans nos écosacs, écobacs ou conteneurs enterrés en pied d'immeuble. Nous retrouvons ainsi les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les cartons, l'acier et l'aluminium. On mesure alors le poids relatif de chacun de ces déchets. Plus intéressant encore, cette opération nous permet d'analyser **les erreurs de nos gestes de tri qui représentent entre 20% et 40% du contenu de nos déchets recyclables** avec une prépondérance pour le **PAPIER (entre 1/3 et 2/3) et le PLASTIQUE**, en dehors des bouteilles et flacons en plastique.

Pour les déchets en plastique,

nous avons souvent le geste plus généreux que ne le permet le recyclage. Une technique pour éviter les faux-amis consiste à retenir que **seuls les flacons et les bouteilles avec un bouchon qui se visse ou qui se clipse** sont admis dans l'éco-sac, l'écobac ou les conteneurs enterrés. Aucun autre emballage en plastique ne doit donc y être mis.



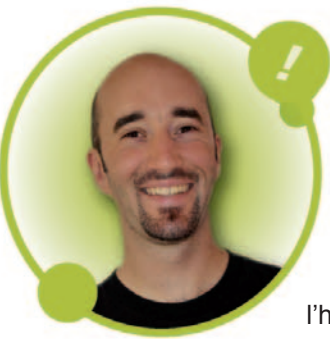
Pour les papiers,

c'est simple, une seule destination : les points d'apport volontaire aérien ou enterré, ou les écobacs spécialisés papier. Il suffit de se rappeler qu'ils ont leurs propres conteneurs et ne sont donc pas mélangés aux autres déchets. De plus, tous les types de papiers sont acceptés grâce aux améliorations techniques des filières de recyclage.



Si nous considérons nos erreurs de tri dans nos poubelles, nous avons à portée de main les axes d'amélioration

- > le compostage de nos déchets de cuisine et de jardin
- > le dépôt en déchetterie de nos déchets de jardin
- > le tri du papier dans les points d'apport volontaire et les Ecobacs
- > le tri des emballages en plastique et des cartons dans les Ecosacs et les Ecobacs
- > le tri du verre dans les points d'apport volontaire et les Ecobacs
- > l'amélioration de nos habitudes de consommation pour éviter le gaspillage alimentaire



Un 2^{ème} Maître-composteur au service des Grands Nancéiens

Thomas Borne a rejoint le Grand Nancy le 3 mai 2010 en tant qu'ambassadeur du tri dédié à l'habitat collectif. Il rajoute désormais une nouvelle corde à son arc grâce à la formation qu'il a suivie pendant l'été au Comité Jean Pain, en Belgique.

Ce Centre dispense une formation théorique autant que pratique sur les nombreux types de compostage avec toutes les recommandations et modes de traitement. La technique est toujours importante, mais elle ne doit jamais négliger le contexte.

C'est ainsi que Thomas a aussi étudié une recherche d'équilibre entre la production de compost et la gestion raisonnée d'un jardin pour ensuite produire moins de déchets. Une formation qui a été aussi l'occasion de rencontres, découvertes et échanges... comme cette visite du jardin « zéro déchet » d'un Maître-composteur !

« J'ai toujours vu mon père pratiquer le compostage comme amendement organique et ce geste de tri des bio-déchets est donc tout naturel » nous explique Thomas.

« Mais l'enjeu est désormais plus important. Il s'agit autant de contribuer à une protection de notre biodiversité qu'à chercher à réduire nos déchets collectés et traités à l'extérieur ».

Pour faire de nouveaux adeptes, il répondra à toutes les interrogations des Grands Nancéiens **au 03 83 91 83 56.**

Sans aucun doute, Thomas va aborder sa mission avec conviction et saura convaincre pour faire de nouveaux adeptes du compostage.

Les conseils des Maître-composteurs

Préparation d'automne pour découverte de printemps !

A l'automne, grâce à un aménagement simple et sans effort, vous pouvez préparer le sol de votre jardin pour le printemps.

Sans désherber, ni mettre le sol à nu, **déposez des cartons d'emballages** (sans encre) en veillant à ce que les bords soient en recouvrement les uns des autres.



Répandez ensuite du compost jeune ou même du produit de broyage et des **branchages fins**. Le carton va étouffer les mauvaises herbes, les vers vont transformer herbes et carton en compost.

D'ici le printemps, la nature aura travaillé pour vous et accompli son œuvre, vous permettant alors de planter directement dans le compost, graines et plants à repiquer !



compost' mag

...c'est maintenant !



Rendez-vous les 24/25 septembre 2011
au Domaine de Montaigu, à Jarville-la-Malgrange
et Laneuveville-devant-Nancy

...Le concours JARDIN des CREATEURS revient pour sa deuxième édition avec une catégorie mode et une catégorie spectacle. Ouvert aux associations et aux professionnels, les candidats sélectionnés présenteront une oeuvre originale utilisant des produits recyclés ou un spectacle court sur le thème de l'environnement. Le jury et le public découvriront ensemble les concurrents à départager, le samedi 24 et dimanche 25 septembre au Domaine de Montaigu à Jarville-la-Malgrange et Laneuveville-devant-Nancy. **Le prix Grand Nancy permettra au meilleur candidat de développer son activité.**

En invité d'honneur, le Carnaval Vénitien de Remiremont défilera sur scène et dans les allées du Domaine.

Le Grand Nancy subventionne l'acquisition de composteurs individuels...

Bois
575 l

56 €

participation
Grand Nancy

- 28 €

= 28 €



Plastique
recyclé 325 l

36 €

- 18 €

participation
Grand Nancy

= 18 €



Information et commande :
Maison de la Propreté

• payable par chèque uniquement

• réservé aux habitants des communes du Grand Nancy

Restitutions du compost

- Art-sur-Meurthe • 12/10/11 • Place Saint-Rémy à Bosserville
- Dommartemont • 30/09/11 • Parking du chemin du Pain de Sucre
- Essey • 04/11/11 • Centre Technique - avenue du 69^{ème} RI
- Fléville • 28/10/11 • Parking salle des fêtes
- Hellecourt • 01/10/11 • Devant le parking des entrepôts des graines Baumeau
- Houdemont • 19/10/11 • Parking Salle omnisport du Mancès
- Jarville • 04/10/11 • Centre Technique Municipal, 20 rue Gabriel Fauré
- Laneuveville • 15/10/10 • Services Techniques, rue Lucien Galtier
- Laxou • 22/10/11 • Rue de la Toulouse
- Ludres • 12/11/11 • Plateau des loisirs
- Malzéville • 07/10/11 • À côté de la déchetterie
- Maxéville • 19/11/11 • Parking du Zénith
- Nancy • date et lieu à préciser
- Pulnoy • 08/10/10 • Parking parcours santé
- Saint-Max • 18/11/11 • Sous viaduc Louis Marin (vebe)
- Saulxures • 05/11/11 • Parking entreprise Venturini anciennement Malora
- Seichamps • 21/10/11 • Parking complexe sportif
- Tomblaine • 28/09/11 • Rue du 14 juillet
- Vandoeuvre • 29/10/11 • Place du Bénélux
- Villers • 14/10/11 • Place du Marché à Clairlieu

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Compostage de proximité : un premier site prend son rythme de croisière

C'est à Vandoeuvre, à la MJC Etoile dans le quartier Vand'Est que la première plateforme de compostage a été équipée avec 3 composteurs individuels, une cabane de jardinier avec son récupérateur d'eau de pluie ainsi qu'une bande de terrain pour y aménager un potager « alimenté » par le compost produit sur place, bien sûr ! Une quarantaine de foyers sont concernés par cette installation et les volontaires se verront dotés d'un bio-seau, d'un mémo-biodéchets et d'une information au cours de la visite de Sandra Febvay, guide de compostage. Il sera le référent au sein de la MJC et s'assurera de la qualité des biodéchets préparés par les habitants. Rendez-vous pris pour la première récolte de légumes au printemps 2012 ?





Déchetteries à la carte

Depuis le 5 septembre, les barrières des déchetteries ne s'ouvrent plus que sur présentation de la carte !

Avez-vous demandé la vôtre ?

Pour cela, c'est simple :

2

Compléter le formulaire et joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois

> **justificatifs à fournir au choix** (une photocopie suffit) :

- factures : électricité, eau ou téléphone fixe
- quittance de loyer
- taxe d'habitation

1

Faire sa demande de carte

> un simple formulaire à compléter

- après téléchargement sur www.grand-nancy.org (rubrique Service / Tri des déchets / Demandez votre carte)
- dans les déchetteries
- dans les Mairies
- à la Maison de la Propreté au 61 rue Saint Nicolas à Nancy



3

Envoyer par courrier

Communauté urbaine du Grand Nancy
Service Déchets
22-24 viaduc Kennedy
CO 80036
54035 Nancy cedex



OU

Déposer les documents à

Maison de la Propreté
61 rue Saint Nicolas
54000 Nancy

(le lundi de 13h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi de 10h à 13h)

Quelques précisions

> Jusqu'à présent, les déchetteries n'étaient financées que par les particuliers du Grand Nancy, à travers leurs impôts locaux. Grâce à la mise en place du contrôle d'accès, les habitants des communautés de communes voisines, ayant conventionné avec le Grand Nancy et les professionnels utilisant le service des déchetteries, participent à son coût. Ce dispositif va donc dans le sens d'une meilleure équité et d'une maîtrise des dépenses.

> Actuellement, la carte dédiée aux particuliers offre 20 passages pour les 4 mois restants de l'année 2011. Des analyses statistiques sur la base de la fréquentation des usagers, permettront d'identifier les réels besoins des habitants quant à l'offre de service utile. Bien sûr, en cas de besoin motivé, la carte sera créditée à nouveau.

> 3 modèles de cartes existent pour les particuliers : l'une pour les habitants des 20 communes du Grand Nancy, l'autre pour les habitants du Grand Couronné et la dernière pour ceux du Saintois au Vermois.

> 1 carte différente existe pour les professionnels qui doivent, pour l'obtenir, se rapprocher de la Chambre des Métiers

Bien vu les ripeurs !

Comment lutter contre les insectes attirés par la couleur bouton d'or fluo des tenues des ripeurs sans réduire la bonne visibilité de ces derniers pour préserver leur sécurité ? Il faut changer sa garde-robe de collecteur en passant au rouge orangé.

C'est désormais chose faite à RIMMA qui a opté pour ce nouvel outil de travail contribuant à l'amélioration des conditions de collecte.

- **Directeur de la publication** : André Rossinot
- **Directeur de la rédaction** : Jean-François Husson
- **Comité de rédaction** : Christophe Fritsch, Véronique Tèche, Maryse Charpin, Sophie Renaud, Jacques Touillon
- **Conception / rédaction** : latetede.com
- **Crédit Photos** : Grand Nancy / latetede.com
- **Impression** : Nancéienne d'impression - imprimé sur papier recyclé
N° dépôt légal 1638

Maison de la Propreté

Grand Nancy
communauté urbaine & humaine

www.grand-nancy.org

• **Maison de la Propreté** •
61, rue St Nicolas • 54000 Nancy
Tél. 03 83 17 17 07

• **Communauté urbaine du Grand Nancy** •
22-24, viaduc Kennedy • Case Officielle n°36
54035 Nancy Cedex • Tél. 03 83 91 83 91
Fax 03 83 91 81 55

ADEME



ECO EMBALLAGES